



CONFIRMATION D'INSCRIPTION EN FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024 / 2025

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

La confirmation d'inscription et les pièces à joindre doivent être adressées impérativement par courrier en recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante :

Institut de Formation en Soins Infirmiers
A l'attention de Mme Nathalie CHLPAC
20, rue du Colonel Francis Nicol
59407 CAMBRAI CEDEX.

- **Avant le 19 juillet 2024 à 12h00 (heure de Paris)**
Pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 30 mai 2024 et le 11 juillet 2024 inclus.
- **Avant le 23 août 2024 à 12h00 (heure de Paris)**
Pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 13 juillet 2024 et le 18 août 2024 inclus.

Pour toute proposition d'admission acceptée à partir du 19 août 2024, l'inscription administrative se fait dans les plus brefs délais après l'acceptation.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site :

www.ch-cambrai.fr rubrique : **Infos CH/IFSI**

Il doit être complété et adressé par courrier en recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante :

Institut de Formation en Soins Infirmiers
A l'attention de Mme Nathalie CHLPAC
20, rue du Colonel Francis Nicol
59407 CAMBRAI CEDEX.

- Le **vendredi 2 août 2024 au plus tard** pour les candidats ayant confirmé leur inscription administrative avant le 19 juillet 2024.
- Le **lundi 2 septembre 2024 au plus tard** pour les candidats ayant confirmé leur inscription administrative avant le 23 août 2024.



**CONFIRMATION D’INSCRIPTION
 EN FORMATION EN SOINS INFIRMIERS
 ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024 / 2025**

Vous devez impérativement joindre à votre confirmation d’inscription :

- un chèque de 175 €, Nom et Prénom au dos du chèque, à l’ordre du trésor public correspondant au frais d’inscription (Tarif 2023/2024 révisable en 2024/2025).
- une photo d’identité récente au format : H : 4,5 cm – L : 3,5 cm

Je, soussigné(e),

NOM DE NAISSANCE : NOM D’USAGE

Prénom(s) : Autres prénoms :

Date de naissance : Ville de Naissance :

Pays : Nationalité :

Situation familiale : Sexe : F M

N° de Sécurité Sociale : ____ _ ____ _ ____ _ ____ _ clé ____ _

Adresse postale :

Code postal : Ville :

N° Tél. portable : [] [] [] [] []

N° de tél. fixe : [] [] [] [] []

Adresse e-mail : @

confirme mon inscription à l’Institut de Formation en Soins Infirmiers de Cambrai.

Fait à, le

Signature :



DEMANDE DE DISPENSES D'ENSEIGNEMENTS
1^{ère} année de formation en Soins Infirmiers
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024 / 2025

Votre demande doit être impérativement adressée par courrier en recommandé avec avis de réception **avant le 2 août 2024**. Au-delà de cette date, votre demande sera **irrecevable**.

NOM d'usage : NOM de jeune fille :

Prénom : Date de naissance :

Arrêté du 13 décembre 2018 relatif au diplôme d'État d'infirmier, chapitre III.

« Art. 7.-Les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres par le directeur d'établissement, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, au regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel ».

Documents à joindre obligatoirement :

- la copie d'une pièce d'identité ;
- le(s) diplôme(s) originaux détenu(s) ;
- le cas échéant, une attestation de validation d'ECTS de moins de 3 ans ;
- le cas échéant, le(s) certificat(s) du ou des employeurs attestant de l'exercice professionnel de l'intéressé dans une des professions identifiées dans l'article 7 ;
- un curriculum vitae ;
- une lettre de motivation ;
- une attestation de niveau de langue B2 française pour les candidats étrangers.

MOTIF	DISPENSE(S) SOUHAITÉE(S)
Expérience professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> • • • • 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ➤ ➤ ➤
Diplôme(s) obtenu(s) : <ul style="list-style-type: none"> • • • • 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ➤ ➤ ➤

Date :

Signature :